

# La Biodiversité en Mayenne

Nos campagnes grouillent de vie, cachée sous une feuille ou derrière un caillou. Les animaux, visibles de loin, captent notre regard.

Quels que soient la saison, les couleurs du ciel ou le tumulte de nos villes, une vie sauvage est installée, active aux beaux jours, parfois endormie ou encore partie vers des régions plus clémentes pour mieux revenir.



La connaissance de la biodiversité a démarré au début du 19<sup>e</sup> siècle. Vers les années 1850, des botanistes constituaient les premiers herbiers. La taxidermie était largement pratiquée et nombre d'espèces compte parmi les collections du Musée des Sciences de Laval.

De 1990 à 2010, Mayenne Nature Environnement (MNE) a publié plusieurs ouvrages naturalistes.

**Pour préserver et faire connaître ce patrimoine, le Conseil général a créé cette exposition avec le soutien financier du Conseil régional des Pays de la Loire. Ce projet a été mené avec l'association MNE qui souhaite faire partager ses connaissances naturalistes.**

## Guide au lecteur :

Les panneaux présentent les différents milieux rencontrés en Mayenne, ainsi que leur localisation géographique et les espèces associées.

Un éclairage sur la gestion de ces milieux est également proposé.

## Le département de la Mayenne compte :

- 1 445** espèces de plantes
- 63** espèces de mammifères
- 280** espèces d'oiseaux (dont **130** espèces nicheuses)
- 16** espèces d'amphibiens
- 11** espèces de reptiles

La biodiversité est largement méconnue chez les invertébrés (insectes, araignées) qui comptent plusieurs milliers d'espèces. Des groupes sont particulièrement étudiés tels que les papillons et les libellules.



# La Nature en Ville

Le département compte près de 303 000 habitants répartis sur 261 communes, dont 8 villes dépassent les 5 000 habitants. La densité de population est de 58 habitants par km<sup>2</sup>.

Les communes rurales sont peu peuplées, 115 d'entre elles comptent moins de 500 habitants. Dans les campagnes, l'habitat est très dispersé.

Les villes concentrent ainsi une bonne partie de la population. Malgré la densité d'habitat, une nature sauvage est présente dans ces espaces.



## 1 Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*)

Ce sympathique animal s'attarde dans les jardins à la recherche de vers, limaces et insectes. Au printemps, la femelle a une portée de 3 à 7 petits couverts de piquants mous et blancs. À la fin de l'automne, il cherche un refuge pour hiberner.

## 2 Choucas des tours (*Corvus monedula*)

Aux allures de petit corbeau à la nuque grise, le choucas vit en colonie dans les vieux édifices. Son nid est installé dans les trous des murs, des rochers et des arbres.

## 3 Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*)

Elle a le dos noir et le dessus de son croupion blanc. De retour d'Afrique au mois d'avril, elle construit un nid maçonné dans l'encadrement des fenêtres et au niveau des dessous de toits.

## 4 Abeille mellifère (*Apis mellifera*)

Cette abeille évoluée vit en colonie pouvant compter 80 000 individus. Elle a un rôle essentiel dans la pollinisation des fleurs. L'abeille construit un nid en cire accroché dans une cavité.

## 5 Platane (*Platanus x acerifolia*)

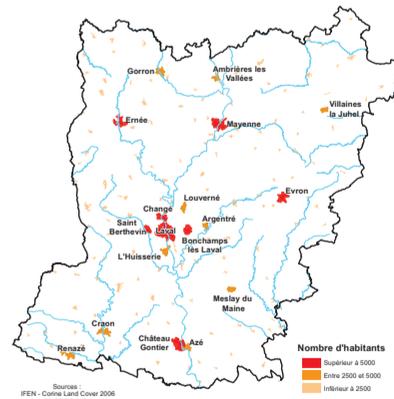
Il se reconnaît à ses grandes feuilles aux longs pétioles et aux lobes pointus. Le platane fleurit de mai à juin et donne des fruits globuleux constitués de nombreux akènes plumeux.

## 6 Linaire cymbalaire (*Cymbalaria muralis*)

Appelée « Ruine de Rome », cette petite plante rampante pousse sur les murs. Elle fleurit en mai. Ses fleurs munies d'un court éperon sont de couleur violacée.

De plus en plus de collectivités mettent en place une gestion différenciée de leurs espaces verts. Ces nouveaux modes d'entretien durables permettent de préserver la biodiversité, notamment en diminuant considérablement l'utilisation des produits chimiques ou par le fauchage tardif qui permet aux espèces d'accomplir leur cycle biologique.

**Ces sites peuvent recevoir le label « Sur le chemin de la nature : un chemin, un bois, une mare pour chaque école » créé par l'association Mayenne Nature Environnement.**



# Les Tourbières

Ces milieux indiquent la présence d'un sol gorgé d'eau en permanence et de conditions climatiques froides et humides. Cette situation limite la décomposition de la matière organique provenant des végétaux morts.

L'accumulation de cette matière organique constitue la tourbe, utilisée comme combustible dans certaines régions et pays.

Ces milieux, dont la formation remonte à l'âge glaciaire, sont aujourd'hui le refuge d'une biodiversité importante et menacée de disparition, notamment par le réchauffement climatique et la fermeture du milieu avec l'installation d'arbustes.



## 1 Miroir

(*Heteropterus morpheus*)

Au repos, ce papillon se reconnaît à ses grandes taches blanches cerclées de noir sur le dessous de ses ailes postérieures jaunes. L'espèce se développe en une génération sur la période de juin à août.

## 2 Sympétrum noir

(*Sympetrum danae*)

Espèce protégée en Pays de la Loire, cette petite libellule se distingue par la coloration noire de l'abdomen chez le mâle. La femelle pond sur les mousses et les débris végétaux.

## 3 Lézard vivipare

(*Zootoca vivipara*)

La femelle a la particularité d'incuber ses œufs dans ses voies génitales. Lors de la ponte, les œufs éclosent aussitôt. Ce petit lézard brun d'une quinzaine de centimètres se nourrit d'insectes.

## 4 Lycopode inondé

(*Lycopodiella inundata*)

Protégé au niveau national, le lycopode, haut de quelques centimètres, est une plante apparentée aux fougères. L'une des plus importantes populations de plaines françaises est localisée sur la Réserve naturelle régionale « Landes et tourbière des Egoutelles », commune de Villepail.

## 5 Rossolis à feuilles rondes

(*Drosera rotundifolia*)

Cette plante carnivore, protégée au niveau national, fleurit en juillet-août. Ses feuilles sont couvertes de poils glanduleux gluants. Les insectes pris au piège sont lentement digérés.

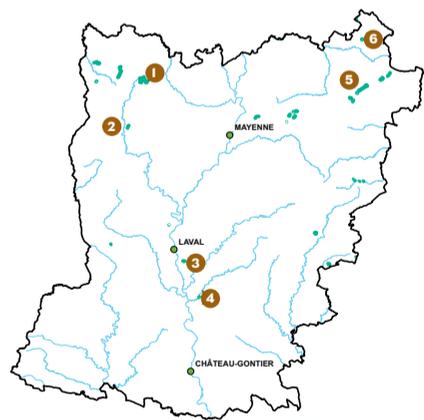
## 6 Narthécie des marais

(*Narthecium ossifragum*)

Plante protégée en Pays de la Loire, la narthécie possède des fleurs jaunes en étoile et réunies en grappes au sommet de la tige. Sa période de floraison s'étale de juin à septembre.

La ville d'Ernée, avec le soutien du Conseil régional Pays de la Loire, a mis en oeuvre des travaux pour préserver et valoriser la tourbière des Bizeuls : un cheminement surélevé en bois, des panneaux d'information et diverses animations pédagogiques.

Le Parc naturel régional Normandie Maine a aussi conduit une étude sur les papillons de jour des tourbières.



- 1 - Sources de l'Ernée
- 2 - Tourbière des Bizeuls
- 3 - Tourbière de Bois Gamats
- 4 - Tourbière de la Malabrière
- 5 - Tourbière des Egoutelles et zones tourbeuses de la Corniche de Pail
- 6 - Tourbière du Triage

Sources :  
DREAL Pays de la Loire - Zones naturelles d'intérêt écologique, floristique et faunistique  
BD CARTHAGE © IGN  
Mayenne Nature Environnement



La Biodiversité en Mayenne

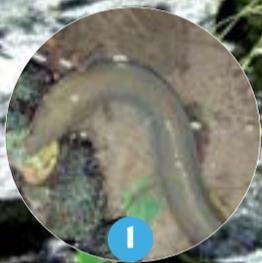
# Les Rivières

Les cours d'eau dessinent un chevelu dense dans le paysage mayennais sur un linéaire de 5 600 kilomètres. La Mayenne prend sa source sur la commune de Lalacelle dans l'Orne au pied des Avaloirs à une altitude de 345 mètres.



Alimentée par 8 affluents principaux, la Mayenne coule le long d'une vallée magnifique. Parfois étroite aux escarpements rocheux dominés par les châteaux, elle s'élargit paisiblement jusqu'à rejoindre la Maine, puis la Loire.

Le réseau hydrographique du département est riche et singulier en raison de la variété des cours d'eau, à la fois rapides et tumultueux comme la Colmont et l'Ernée, ou calmes comme la Jouanne et l'Erve.



## 1 Anguille (*Anguilla anguilla*)

Ce poisson migrateur se reproduit dans la mer des Sargasses. Après avoir traversé l'océan atlantique, la jeune anguille remonte les cours d'eau pour terminer sa croissance. Quelques années plus tard, l'anguille refait le chemin inverse.

## 2 Loutre d'Europe (*Lutra lutra*)

Animal solitaire, elle se nourrit essentiellement de poissons. Sensible à la qualité de l'eau, cette espèce constitue un bon indicateur biologique.

## 3 Martin-pêcheur (*Alcedo atthis*)

Ce petit oiseau longe les cours d'eau à la recherche de menu fretin pour nourrir ses petits. Il creuse son terrier dans la berge ou loge dans les trous des ouvrages en pierre.

## 4 Couleuvre à collier (*Natrix natrix*)

Ce serpent possède une marque distinctive : un collier jaune et noir derrière la tête. Elle se nourrit principalement d'amphibiens. La femelle peut pondre plus de 40 œufs dans un tas de compost ou de fumier à partir de fin juin.

## 5 Iris des marais (*Iris pseudacorus*)

Sa fleur de « lys » arbore les blasons des rois de France. Cette plante à rhizome se développe sur des sols mouillés et fleurit de juin à juillet.

## 6 Isopyre faux pigamon (*Isopyrum thalictroides*)

L'espèce bénéficie d'une protection au niveau régional. Cette plante vénéneuse fleurit de mars à mai. Ses fleurs, peu nombreuses sont blanches.

En accord avec les riverains, les collectivités entretiennent les rivières pour améliorer le fonctionnement des cours d'eau. Pour permettre un meilleur équilibre biologique, des travaux sur les ouvrages, prenant en compte les différents usages, sont réalisés. **La rivière « la Mayenne » offre un accès au public le long de ses 85 kilomètres de halage.**

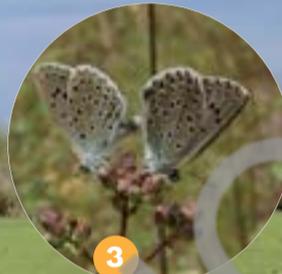


# Les Pelouses Sèches

Ces formations végétales se caractérisent par un tapis de graminées plus ou moins dense et peu diversifié. S'il est moins dense, d'autres espèces végétales se développent : le trèfle, la sauge des prés, les orchidées.

Les pelouses sèches peuvent être présentes sur des terrains acides (sables, schistes, grès,...) ou sur des terrains calcaires.

Ces dernières sont les plus nombreuses et principalement localisées sur l'entité géologique du « Bassin de Laval ». Une biodiversité riche, parfois unique, s'installe sur ces milieux secs. Ces pelouses sont un refuge pour de nombreuses espèces de papillons et de reptiles.



## 1 Ophrys abeille (*Ophrys apifera*)

Elle doit son nom à la forme de son labelle qui fait penser à l'abdomen d'une abeille. Cette orchidée fleurit d'avril à juin. Les fleurs forment un épi lâche de couleur brun-pourpre à vert-jaunâtre.

## 2 Orchis bouffon (*Orchis morio*)

La couleur de ses fleurs qui se développent d'avril à juin peut varier de façon importante : du pourpre sombre au rose ponctué de blanc.

## 3 Azuré du serpolet (*Phengaris arion*)

Ce papillon est protégé au niveau national. Il a un cycle biologique particulier. La chenille rejoint une fourmilière. Les fourmis se nourrissent alors du miellat fabriqué par la chenille qui consomme les larves de fourmis. Elle sortira après sa métamorphose au mois de juin.

## 4 Oedipode turquoise (*Oedipoda caerulea*)

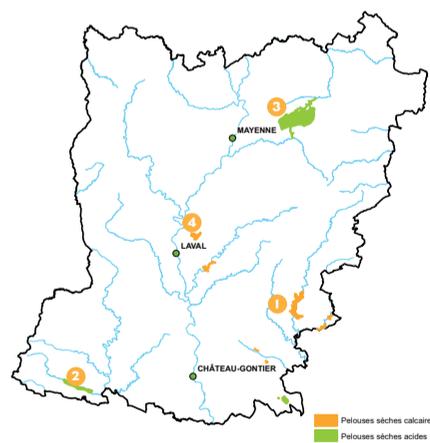
C'est un criquet aux ailes bleues visibles en vol. Posé, l'insecte utilise le mimétisme de ses couleurs pour passer inaperçu. La femelle dépose ses œufs dans le sol en automne. L'espèce se nourrit essentiellement de graminées.

## 5 Vipère aspic (*Vipera aspis*)

Ce serpent venimeux au corps épais se reconnaît à un motif en zigzag de couleur noire sur le dos. Cette vipère, qui mesure rarement plus de 70 cm se nourrit essentiellement de rongeurs.

Les coteaux de « la Galardière » à Ballée, propriété du Conseil général de la Mayenne, constituent l'un des milieux naturels remarquables de la vallée de l'Erve. Les pelouses sèches sont parsemées de buissons épineux.

**Une gestion adaptée de la pâture par des bovins est conduite chaque année entre le 1<sup>er</sup> avril et le 30 septembre pour empêcher la recolonisation par la forêt.**



- Vallée de l'Erve
- Anciennes ardoisières de Renazé
- Dunes d'Hardanges
- Ancienne carrière de Louverné

Sources :  
DREAL Pays de la Loire - Zones naturelles d'intérêt écologique, floristique et faunistique  
BD CARTHAGE © IGN  
Mayenne Nature Environnement



# Les Landes

Les landes mayennaises, dites régressives, sont issues de la déforestation. Aujourd'hui, la lande occupe de petites surfaces pour un total d'environ 800 hectares répartis sur une dizaine de sites.

En fonction du degré d'humidité du sol, on différencie plusieurs types de landes : sèche à humide. Elles se développent généralement sur des sols peu épais de grès ou de granite. Ce sont des terrains pauvres et peu favorables à l'agriculture.

Localement dans les années 1950, la molinie, une graminée appelée « guinche » en patois, était coupée et utilisée comme litière pour les animaux d'élevage. Depuis ces pratiques ont totalement disparu et la lande évolue lentement vers le boisement.



## 1 Fauvette pitchou (*Sylvia undata*)

Cette petite fauvette se reconnaît à sa poitrine couleur lie-de-vin et à son iris brun rouge. Elle a pratiquement disparu des landes mayennaises. Elle bâtit son nid au cœur d'un buisson d'ajonc et explore la végétation basse à la recherche d'insectes.

## 2 Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*)

C'est un oiseau migrateur hivernant en Afrique avant de revenir chez nous à partir du mois de mai. Cet oiseau nocturne a la silhouette d'une hirondelle et son chant ressemble à un ronronnement. Mimétique, il niche au sol et devient alors invisible.

## 3 Argiope (*Argiope bruennichi*)

Cette magnifique araignée possède un abdomen rayé de jaune et de noir. Elle tisse une toile dans la végétation et se poste au centre en attendant ses proies.

## 4 Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*)

Ses fleurs en forme de petits grelots roses sur la partie terminale de la plante apparaissent entre juin et octobre. Cette espèce de bruyère est caractéristique de la lande humide.

## 5 Ajonc nain (*Ulex minor*)

Ce petit ajonc développe des fleurs jaunepâle de juillet à octobre. Sa tige verte est recouverte de courtes épines très denses et ses graines sont toxiques.

## Le Conseil général de la Mayenne en a acquis 37 hectares sur la Corniche de Pail depuis 1992.

Des travaux conduits dans le cadre des chantiers d'insertion ont permis l'ouverture du milieu par la coupe d'arbres. Ces derniers ont été ensuite transformés en bois déchiqueté pour alimenter des chaudières.



# Les Grottes et Falaises

Les cours d'eau en érodant les plateaux ont façonné des falaises naturelles. Les roches calcaires, sous l'action de l'eau, permettent aussi la formation de cavités souterraines habitées par des espèces adaptées à des conditions de vie inhospitalières.

Le sous-sol du département, très ancien, présente une grande richesse géologique. Schiste, grès, granite, calcaire constituent des ressources utilisées dans la construction de bâtiments, routes, voies ferrées ou pour amender les sols.

Lorsque les carrières ne sont plus en activité, elles offrent l'opportunité à des espèces pionnières de conquérir de nouveaux milieux, comme les terils de schiste dans la région de Renazé.



## 1 Murin à oreilles échanquées (*Myotis emarginatus*)

Cette petite chauve-souris protégée est localisée dans la frange sud-est du département et la région de Saulges. Deux colonies de reproduction ont été trouvées à Bouère et Saint-Pierre-sur-Orthe. Les femelles mettent bas à partir de fin juin.

## 2 Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*)

Cet amphibien est reconnaissable à sa peau tachetée de vert. Au printemps, la femelle dépose plusieurs cordons d'œufs enroulés autour d'un support végétal dans des mares et les fossés.

## 3 Géranium luisant (*Geranium lucidum*)

Plante annuelle luisante et souvent rougeâtre qui atteint 10 à 40 cm. Ses fleurs roses apparaissent en mai-juin. Elle pousse sur les terrains plus ou moins rocheux et ombragés.

## 4 Platanthère verdâtre (*Platanthera chlorantha*)

Présente à l'est du département, cette orchidée se reconnaît à ses grandes feuilles ovales et à ses fleurs blanc-jaunâtre ou verdâtre. Elle fleurit de mai à juillet.

## 5 Maure (*Mormo maura*)

Ce papillon nocturne se réfugie le jour sous les ponts et les abris sous roches. L'espèce est visible de juin à septembre.

Les grottes de Saulges bénéficient de mesures particulières. **Les populations de chauves-souris hivernantes sur le site sont protégées par des restrictions de la fréquentation**, notamment l'interdiction des visites entre le 15 novembre et le 15 mars. Des grilles et des portes avec ouvertures ont été installées à l'entrée de 5 grottes.



# Les Forêts

La forêt couvrait la totalité du département au 1<sup>er</sup> millénaire. La Mayenne est aujourd'hui peu boisée, seulement 8,3 % de sa superficie avec 44 000 hectares. Cependant, depuis le début des années 1980, près de 4 000 hectares de terres agricoles ont été reboisées.

Les peuplements forestiers sont essentiellement composés de feuillus (86 %) et de plantations de résineux (14 %). Les formations forestières se composent de 58 % de futaies, 32% de taillis sous futaies et 10 % de taillis. Le chêne pédonculé et le châtaignier sont les principales essences sur les sols granitiques du nord Mayenne, alors que le hêtre s'observe sur les sols profonds du département.



## 1 Pic mar (*Dendrocopos medius*)

Le pic mar se reconnaît à son plumage noir et aux taches blanches sur ses ailes. Le dessus de sa tête est rouge. Pour nicher, il creuse des cavités dans le tronc des arbres. Cet oiseau se nourrit de larves d'insectes et de sève.

## 2 Chevreuil (*Capreolus capreolus*)

Ce petit cervidé se nourrit de feuilles, de fruits et de jeunes pousses d'arbres. Les femelles donnent naissance à 2 faons au mois de juin.

## 3 Barbastelle d'Europe (*Barbastella bartastellus*)

Cette chauve-souris se reconnaît facilement à sa coloration noirâtre. Espèce protégée, de petites populations sont recensées dans la moitié sud du département.

## 4 Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*)

Elle a longtemps été pourchassée en raison des croyances qu'elle suscitait. Aujourd'hui protégée, l'espèce se reproduit dans les mares forestières et les ornières exondées.

## 5 Petit sylvain (*Limenitis camilla*)

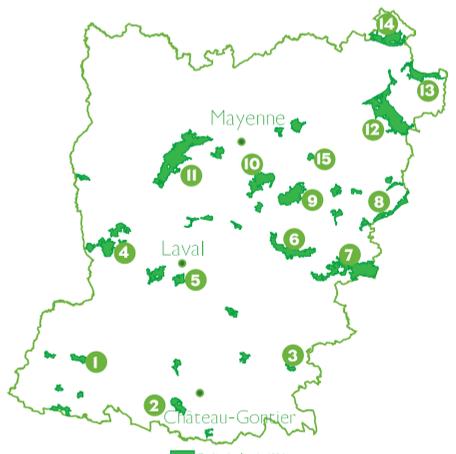
Ce papillon de jour au déplacement rapide apprécie les fleurs de ronces. Sa période de vol s'étend de la mi-juin à la mi-août. La chenille se nourrit de chèvrefeuille.

## 6 Amanite tue-mouche (*Amanita muscaria*)

Ce champignon à lamelles reconnaissable grâce à son chapeau rouge parsemé de pustules blanches est toxique. Il pousse en été et en automne sur des sols acides, souvent sous les bouleaux.

## Les modes de gestion actuels visent à la préservation de la biodiversité des milieux forestiers et des espaces associés (mares, landes,...).

Des coupes d'éclaircie sont réalisées sur des parcelles en conservant des « semenciers » capables de produire suffisamment de fruits pour garantir le renouvellement des peuplements.



- Forêt de Craon
- Forêt de Vallées
- Forêt de Bellebranche
- Bois des Gravelles
- Bois de l'Huisserie
- Bois des Vallons
- Forêt de la Grande Charnie
- Forêt de Sillé le Guillaume
- Bois d'Hermet
- Forêt de Bourgon
- Forêt de Mayenne
- Forêt de Pail
- Forêt de Moutonne
- Forêt de Monnaie
- Bois Picot

Sources : IFEN - Corine Land Cover 2006



La Biodiversité en Mayenne



# Les Étangs

L'origine de nombreux plans d'eau remonte au 7<sup>e</sup> siècle. Au Moyen-Âge, pour subvenir aux besoins alimentaires, de nouveaux étangs sont creusés. Le poisson devient alors une ressource alimentaire importante.

Aujourd'hui, le département de la Mayenne offre de nombreuses surfaces d'eaux calmes favorables au développement de la biodiversité. Ainsi, 5 839 étangs de plus de 1 000 m<sup>2</sup> sont recensés en 2006. La fonction de loisirs est le plus souvent recherchée. L'activité piscicole professionnelle est, quant à elle, peu développée.



## 1 Renoncule peltée (*Ranunculus peltatus*)

Cette plante pousse dans des eaux riches en matières nutritives. Ses fleurs apparaissent d'avril à août.

## 2 Sagittaire flèche d'eau (*Sagittaria sagittifolia*)

Elle doit son nom à la forme de ses feuilles en fer de lance. Ses fleurs blanches apparaissent en été.

## 3 Gallinule poule d'eau (*Gallinula chloropus*)

Reconnaisable à son plumage noir et à son bec rouge, elle plonge à la moindre alerte. Elle construit son nid caché dans les roseaux ou perché à 1 mètre au-dessus de l'eau.

## 4 Triton crêté (*Triturus cristatus*)

En mars, les tritons migrent vers leur point d'eau pour se reproduire. Pendant cette période, le mâle possède une crête sur le dos lui donnant des allures de petit dragon. La femelle fixera ses œufs un à un à la végétation.

## 5 Aeshne bleue (*Aeshna cyana*)

Cette grande libellule s'observe en juillet et août sur les plans d'eau. Grande prédatrice d'insectes, elle chasse le long des haies et au-dessus des prairies. Sa larve aquatique peut vivre plusieurs années sous l'eau.

Des vidanges sont régulièrement pratiquées en période hivernale par les propriétaires d'étangs : privés, sociétés de pêche ou collectivités. L'opération consiste à vider l'eau par le système du trop-plein afin de pêcher tous les poissons. Cette opération permet de réaliser les travaux d'entretien.



# Le Bocage

**A**utrefois, une vaste forêt recouvrait la majeure partie de la Mayenne. L'occupation humaine se développant, les premiers défrichements et le bocage apparaissent à partir du 10<sup>e</sup> siècle.

Ce paysage rural est constitué de haies entourant des parcelles cultivées ou en prairies, associées à des mares et à un habitat dispersé.

Les haies implantées sur talus ont d'abord protégé les cultures contre les animaux, puis ont permis d'y garder le bétail et ont fourni des moyens de subsistance.

À partir de 1950, la disparition des haies s'est accélérée. Elles représentaient 126 mètres par hectare en 1996 et 72 mètres en 2006.



## 1 Blaireau européen (*Meles meles*)

C'est un animal nocturne qui se reconnaît à sa forme trapue et à son pelage gris. Le blaireau creuse un important réseau de galeries. Il mange tout ce qu'il peut trouver et donne naissance à 2 ou 3 petits en fin d'hiver.

## 2 Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*)

Cette petite chouette grise chante dès le mois de février. Elle recherche les bâtiments de ferme pour s'établir et élever ses petits. Son régime alimentaire est essentiellement composé d'insectes, de vers et quelques mulots ou campagnols.

## 3 Couleuvre d'Esculape (*Zamenis longissimus*)

Largement répandue en Mayenne, elle est la seule à pouvoir grimper le long des arbres ou sur les murs. Les jeunes naissent en septembre ou octobre. L'espèce se nourrit principalement de micro-mammifères.

## 4 Rainette verte (*Hyla arborea*)

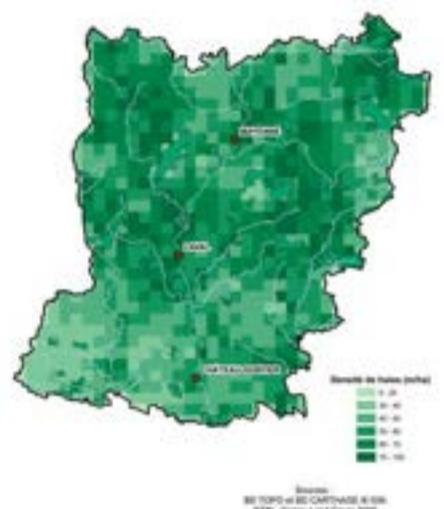
Cette petite grenouille grimpe dans les buissons. Les accouplements ont lieu en avril-mai. La rainette dépose ensuite des paquets d'œufs accrochés à la végétation des mares.

## 5 Ancolie commune (*Aquilegia vulgaris*)

Appelée « marmite », « gants de Notre-Dame », « cornette », l'ancolie fleurie de mai à juillet. Ses fleurs colorent les talus au printemps.

L'identité du département de la Mayenne est fortement liée à la présence du bocage. **De nombreuses initiatives locales visent à gérer durablement ces espaces bocagers.**

Que ce soit pour les projets de plantation avec les plans bocagers, pour l'entretien ou la valorisation des haies existantes, l'accompagnement et l'expertise technique se développent.



La Biodiversité en Mayenne



# Les Modes de Gestion de la Biodiversité

Le Département de la Mayenne a une superficie de 517 063 hectares.

Les « milieux naturels » couvrent 13,1% du territoire soit 68 270 hectares : ils sont représentés par les massifs boisés, les cours d'eau et étangs, les tourbières, les landes, les grottes et les falaises, les pelouses sèches et le linéaire de haies.



**Protection réglementaire :** ensemble de mesures visant à conserver et préserver des espèces et des espaces naturels particuliers qui s'impose aux acteurs locaux :

- Des listes d'espèces protégées instituées par la loi du 10 juillet 1976
- Les Réserves naturelles régionales
- ...



**Procédure contractuelle :** mise en place de mesures volontaires faisant l'objet d'une convention avec un partenaire public :

- 8 sites Natura 2000 où des contrats d'engagement avec contrepartie financière sont proposés
- Charte du Parc naturel régional Normandie Maine pour la période 2008-2020
- ...



**Volonté politique des collectivités :** décisions de conduire ou d'accompagner des actions visant à préserver et valoriser la biodiversité :

- Acquisition et entretien des espaces naturels sensibles prioritaires identifiés par le Département
- Gestion de l'Étang neuf de Juvigné par la communauté de communes d'Ernée
- Généralisation du fauchage tardif sur les bords de routes départementales
- ...



**Activités associatives :** implication des associations de protection de l'environnement et des associations de loisirs pour la mise en œuvre d'actions et la prise en compte de la biodiversité :

- Actions de sensibilisation par Mayenne Nature Environnement avec le label « Sur le chemin de la nature : un bois, un chemin, une mare pour chaque école »
- ...



**Actions des particuliers :** pratiques respectueuses de l'environnement, des propriétaires privés, des forestiers et des agriculteurs :

- Entretien des espaces boisés selon les prescriptions du Centre régional de la propriété forestière et de l'Office national des forêts
- ...

